



**LE
CATHERINOIS**

CONCERT DE NOËL



Dimanche, le 18 décembre, à 19 heures, avait lieu un concert de Noël gratuit offert par des choristes de Ste-Catherine-de-Hatley et de Magog. Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette 3^{ème} édition en l'église de Ste-Catherine-de-Hatley, sous la direction musicale de monsieur le curé Domingue, accompagné par madame Lisette Roy-Bédard

DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL



Une photo vaut mille mots! La fête fut un succès. Le comité avait reçu 90 inscriptions d'enfants.
Merci au Comité des loisirs!

*En ce début d'année 2012,
acceptez de tout coeur
les voeux les plus chaleureux
pour une année exceptionnelle!*

La municipalité

BUREAU MUNICIPAL

35, Chemin de North Hatley, C.P. 30
Sainte-Catherine-de-Hatley (Québec) J0B 1W0
Tél. : 819 843-1935 / Fax : 819 843-8527
munstecatherinehatley@qc.aira.com

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi 8h30 à 16h30 - Vendredi 8h30 à 16h00
(Fermé de 12h00 à 13h00)

LE PERSONNEL

Serge Caron, directeur général et secrétaire-trésorier
Line Comeau, adjointe
Nancy Homan, secrétaire-réceptionniste
Nancy Bilodeau, inspectrice en bâtiment et environnement
Roger Bilodeau, inspecteur en voirie
Paul Doré, adjoint à l'inspecteur en voirie

Feu, Police, Ambulance : 911 - Appels d'urgence : 911

Centre de Santé et Service sociaux de Memphrémagog

50, St-Patrice est ; Magog (Québec) 819 843-2572

SPA DE L'ESTRIE : 819 821-4727

Dates et heures des séances ordinaires du conseil 2012

Lundi, 9 janvier	Lundi, 7 mai	Mardi, 4 septembre
Lundi, 6 février	Lundi, 4 juin	Lundi, 1 ^{er} octobre
Lundi, 5 mars	Lundi, 3 juillet	Lundi, 5 novembre
Lundi, 2 avril	Lundi, 6 août	Lundi, 3 décembre

• **Toujours à 19 h 30** •

À VOTRE SERVICE À LA MAIRIE



Jacques Demers
Maire



Marc Hurtubise
District # 1



Huguette Brault Larose
District # 2



Andrée Nicole Blouin
District # 3



René Vaillancourt
District # 4



Lina Courtois
District # 5



Guillaume Poirier
District # 6

SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ (www.sainte-catherine-de-hatley.ca)

Accueil : Les Nouvelles
Le mot du maire
Les cartes géographiques

Informations municipales :
L'historique
Cartes géographiques
Annuaire municipal
Salle communautaire
Loisirs communautaires
Règlements municipaux
Sécurité incendie
Règlements au Lac Massawippi
Réforme cadastrale québécoise
Service de transport adapté
Protection des animaux
Collectes des ordures (calendrier)
Dépôt d'une plainte

Administration :
Mot du maire
Rapport du maire 2011
Administration municipale
Politique de gestion contractuelle
Dates des séances du conseil (procès verbaux)
Appels d'offres et contrats octroyés

Urbanisme : Renseignements concernant les permis
Renseignements concernant la voirie
Règlements d'urbanisme

Comités : Les comités de la municipalité où siègent aussi des résidents autres que des élus

Les formulaires : Changement d'adresse en ligne
Liste des coûts pour l'obtention d'un permis
Demande de permis :
* construction
* autres qu'une construction d'habitation
* de construction d'entrée
Demande de dérogation mineure
Dépôt et suivi d'une plainte

Pour nous joindre : Adresse, téléphone, télécopieur, courriel
Heures d'ouverture
Services d'urgence.

**Le site a été construit pour vous, consultez-le !
Nous tenterons de toujours le tenir à jour.**

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



En ce début d'année, je pourrais vous entretenir de plusieurs sujets : du budget, des prévisions de travaux, de la voirie municipale, des parcs et terrains de jeux, de la protection des lacs et rivières, des zones de paysage à préserver, etc... J'ai toutefois jeté mon dévolu sur les matières résiduelles. Pourquoi? Parce qu'elles représentent un secteur où vous êtes tout autant acteurs et concernés que la municipalité.

Comme vous le savez et comme quelques-uns le déplorent, la fréquence de la collecte des diverses matières résiduelles (avant nous disions « déchets ») est modulée en fonction de vous orienter vers la meilleure gestion possible de vos bacs. Comme nous le répétons depuis quelques années, nous avons un réel avantage à travailler tous ensemble à cette meilleure gestion. De fait, cette affirmation prend de plus en plus de sens avec l'accélération des impacts financiers du programme de redevances **pour une meilleure gestion des matières résiduelles récupérables, qui font passer les montants versés à la municipalité de 14 000\$ par année à près de 70 000\$. Si vous regardez bien votre compte de taxes 2012, vous constaterez une importante baisse de la tarification pour la gestion de la récupération.** De fait, nous avons appliqué la redevance à recevoir en déduction du montant qu'autrement nous aurions dû vous exiger. Comme la redevance est en lien avec la performance, vous comprendrez que plus vous utiliserez le bac bleu, plus la redevance prendra de l'importance.

Des tests effectués récemment sur le chargement de camions de collecte d'ordures ont confirmé ce que nous savions déjà, qu'une partie importante de ce qui se retrouve aux déchets ultimes représente des matières récupérables qui auraient dû se retrouver au bac bleu ou au bac brun. Je vous rappelle que l'enfouissement des ordures coûte plus de 138\$ la tonne, alors que le compost coûte 40\$ la tonne. En plus, il vous revient à l'occasion des distributions gratuites de compost que nous effectuons chaque année. Pour ce

qui est du contenu du bac bleu, on peut maintenant dire qu'il ne coûte plus que 15\$ par résidence, collecte, transport et traitement inclus.

Certaines personnes utilisent présentement plus d'un bac vert. Cette pratique n'est pas accept-

able. Aussi nous comptons procéder, au cours de la prochaine année, à un inventaire des cas où plus d'un bac vert sont utilisés. Le Conseil pourra alors, en fonction des résultats de l'étude, prendre la décision à savoir si, pour l'avenir, ces utilisateurs doivent payer davantage pour le service de collecte des ordures.

Pour finir sur une note positive, nous vous informons que **vous devriez pouvoir profiter au cours de l'année d'un nouveau service de collecte des gros déchets.** En plus d'être beaucoup plus flexible, ce service offert par la Ressourcerie des Frontières à laquelle la municipalité a adhéré, **permettra de récupérer une part importante** de ce que nous appelons les gros déchets, **réduisant d'autant les coûts d'enfouissement et l'encombrement du site.** Ce service nous sera aussi offert à un meilleur coût que la collecte habituelle.

Le succès du programme de gestion de l'ensemble des matières résiduelles dépend des efforts de chacun et c'est de la même manière toute la population de la municipalité qui en retire les avantages. Pour le Conseil municipal et pour l'administration, nous sommes convaincus que nous devons continuer nos activités de conscientisation et notre gestion serrée. Nous souhaitons donc votre adhésion la plus complète possible à l'approche municipale.

Passez une bonne année.

*Le directeur général,
Serge Caron*

Assemblée publique de consultation sur l'implantation de nouveaux équipements de loisirs et sports dans la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley

Dans l'objectif de mieux faire des choix qui impliqueront des investissements publics et des impacts sur la vie communautaire pour de nombreuses années, la municipalité convie sa population à une assemblée de consultation publique qui se tiendra à la salle du conseil du bureau municipal, mardi, le 25 janvier 2012 à 19h00. Bienvenue à toutes les personnes intéressées!

VOUS AVEZ LA PAROLE...

Le Catherinois offre la possibilité aux organismes et responsables d'activités de faire paraître une annonce ou un article dans le journal. Pour ce faire, vous devez transmettre votre communiqué, si possible, dans un fichier Word et les photos en fichier séparé (JPG) par courriel, à : munstecatherinehatley@qc.aira.com

NOUVELLES DES ÉLUS

Félicitations à notre maire Jacques Demers qui a été élu préfet de la MRC de Memphrémagog. En occupant cette fonction, il ne peut plus agir à titre de représentant de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley au sein du Conseil des maires de la MRC. Donc, madame Nicole-Andrée Blouin, conseillère au siège numéro 3, a été désignée pour agir comme membre actif au Conseil des maires de la MRC de Memphrémagog en remplacement de monsieur le maire et monsieur Guillaume Poirier, conseiller au siège numéro 6, comme substitut.

SALLE COMMUNAUTAIRE

sans frais pour les organismes sans but lucratif de la municipalité.

Les organismes à but non lucratif de la municipalité peuvent désormais profiter d'une location sans frais d'espace dans la salle communautaire pour tenir leurs réunions d'ordre administratif. Le Conseil a en effet décrété que le premier mardi de chaque mois leur serait réservé

à la condition que leur responsable communique avec la municipalité par avance et réserve l'espace souhaité. Bien vouloir prendre note de cette opportunité.

PLAISIRS D'HIVER

Encore cette année, le Comité des loisirs offrira l'activité Les plaisirs d'hiver. Les dates retenues pour cette activité sont les 18 et 19 février. Le tournoi de ballon balai, le souper spaghetti et la soirée dansante auront lieu le samedi. Dimanche, le 19, sera réservé pour des activités familiales. Toutes ces activités se tiendront à la salle communautaire. Le comité communiquera avec les citoyens ultérieurement pour les informer du programme ainsi que pour les modalités d'inscription pour le tournoi de ballon balai. Les bénévoles sont toujours bienvenus!

De plus, le Comité des loisirs lance un appel à tous ceux et celles qui désirent se départir de leurs décorations de Noël. Le comité serait preneur et vous pourriez déposer ces objets au dépanneur. Rien de cassant ou brisé.

C'est notre histoire

On échange des terrains en 1871

Je vais revenir sur la période décrite lors de mon dernier article. Quand l'église a été construite à l'hiver 1870, le charpentier menuisier Onésime Baron s'engage pour la construction ou le parachèvement de l'église devant servir au culte divin ... laquelle est située sur un terrain appartenant aux héritiers de Pierre St-Jacques auprès de ladite vieille chapelle

Il fallait bien un jour que les titres de propriétés soient corrigés; ainsi, en juillet 1871, «un terrain situé au dit lieu de Katevale de Hatley (sic) au septième rang de Hatley faisant partie du numéro dix-huit formant deux arpents en superficie et enclavé dans la terre dudit acquéreur (...) et en contre-échange (...) savoir deux arpents de terre environ situés au même lieu et sur le même lot sur lequel se trouve bâtie l'église neuve de ladite mission (...) bornés en front au chemin royal, au nord est au cimetière et à Joseph Sorel, au sud est et au sud ouest au terrain du dit Pierre St-Jacques; le dit terrain formant 5 perches de front au chemin royal sur quatre arpents de profondeur».

La même journée, il y a eu échange de terrains entre la corporation épiscopale et Joseph Sorel; la corporation épiscopale «cède un terrain faisant partie du numéro dix-huit formant trois arpents en superficie et enclavé dans la terre du dit acquéreur en contre-échange le dit Pierre Sorel donne et cède (...) trois arpents de terre en superficie formant et à prendre la même largeur du cimetière (...) borné comme suit : en front au dit cimetière en arrière au bout de la profondeur que pourra exiger les dits trois arpents en superficie, au nord est au terrain dudit cédant et au sud ouest à sieur Pierre St-Jacques».

Quelques remarques sur ces deux transactions. Où se trouvaient ces deux terrains enclavés sur les propriétés de messieurs St-Jacques et Sorel? Nous savons maintenant que suite à ces deux échanges, l'église de 1870 et l'église de 1908 sont sur le terrain cédé par monsieur St-Jacques et que la superficie du cimetière a été agrandie pour répondre aux besoins des 150 années suivantes. Vous avez sans doute remarqué que le notaire Lagorgendière désigne le lieu des échanges Katevale de Hatley! Il est vrai que le bureau de poste desservant ce secteur du canton de Hatley portait le nom de Katevale.

Avec mes meilleurs vœux pour l'an 2012.
Gilles Boisvert

BANDES RIVERAINES

La municipalité prendra, dès l'an prochain, des mesures coercitives pour assurer le respect de la protection des bandes riveraines

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 7 novembre 2011, les règles directrices qu'elle compte appliquer pour garantir le respect de la protection des bandes riveraines en fonction de la réglementation en vigueur depuis l'année 2008.

Aussi dans une volonté de ne prendre aucun des ses citoyens par surprise, la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley informe les personnes ayant des propriétés au bord d'un cours d'eau (lacs ou rivières), qu'elle a procédé au contrôle du respect des dispositions réglementaires interdisant toute intervention dans les 5 premiers mètres de la bande riveraine et qu'elle prendra, dès l'an prochain, des mesures coercitives allant jusqu'à l'émission de constats d'infractions à l'égard des contrevenants.

Des rencontres avec les propriétaires contrevenants devraient avoir lieu dès l'hiver pour compléter l'information déjà transmise et susciter de nouvelles adhésions volontaires au respect de la réglementation. Un délai de grâce de 60 jours sera ensuite accordé avant que des procédures ne soient entreprises. **L'amende peut atteindre 1 000\$ pour une première infraction et peut être appliquée sur une base journalière tant que dure l'infraction.** Toute récidive peut, quant à elle, rendre passible d'amendes égales au double de celle applicable lors de la condamnation

pour une première infraction. La municipalité peut aussi demander à la Cour Supérieure d'émettre une ordonnance exigeant les corrections.

Il est important de se rappeler que la réglementation sur les bandes riveraines découle de la politique gouvernementale de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et de l'application des règles inscrites dans le schéma d'aménagement de la MRC de Memphrémagog. Les mesures décrétées par ces éléments de législation, applicables depuis 2008, visent à préserver la qualité de l'eau des lacs, rivières et ruisseaux qui se dégradent par le fait de l'activité humaine. **Les herbes longues, arbres et arbustes qui s'installent dans les bandes riveraines végétalisées constituent une barrière efficace reconnue contre les principaux éléments de pollution qui détériorent la qualité de l'eau comme les sédiments, le phosphore, les matières végétales, les engrais et plusieurs produits chimiques.** Le respect immédiat de l'intégrité naturelle des bandes riveraines peut paraître une contrainte désolante pour certains, mais il représente **le moyen le plus efficace et le plus économique** de réduire notre empreinte négative sur la nature et, comme en bout de compte la nature fait partie du patrimoine de chacun, le meilleur moyen de conserver la valeur de nos avoirs privés et collectifs.

Nous souhaitons donc la collaboration de toutes les personnes concernées.

*La municipalité de
Sainte-Catherine-de-Hatley*

LOISIRS

Heures d'ouverture de la patinoire : de 9h à 22 h.

Patinage libre (pas de hockey) tous les soirs, de 18h30 à 20h et le dimanche, de 13 à 16h.

Heures d'ouverture pour le ski de randonnée :

info 819 843-7324. Les sentiers sont ouverts de 8h. à 16h. Coût : 4.00\$ par personne et possibilité d'obtenir une passe de saison.

NOUVEAUTÉ «Au microphone»

NOUVEAU SITE
D'INFORMATION INDÉPENDANT

Pour un suivi de votre conseil de ville,
écoutez l'entrevue de votre maire sur le :

www.
aumicrophone
.com



- CONSEILS DE VILLE
- POLITIQUE NATIONALE
- ÉVÉNEMENTS
- MILIEU COMMUNAUTAIRE
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
- ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES
- ETC

Pour recevoir par courriel les titres
des entrevues de votre milieu,
abonnez-vous à l'infolettre au :
www.aumicrophone.com/infolettre

**Dates des séances ordinaires du
Conseil municipal pour l'année 2012**

le lundi 9 janvier à 19 h 30
le lundi 6 février à 19 h 30
le lundi 5 mars à 19 h 30
le lundi 2 avril à 19 h 30
le lundi 7 mai à 19 h 30
le lundi 4 juin à 19 h 30
le mardi 3 juillet à 19 h 30
le lundi 6 août à 19 h 30
le mardi 4 septembre à 19 h 30
le lundi 1er octobre à 19 h 30
le lundi 5 novembre à 19 h 30
le lundi 3 décembre à 19 h 30

**DÉCHETS – RECYCLAGE
– COMPOSTAGE**

Prenez note que les dates pour la collecte à trois voies sont les suivantes :

Déchets

3 et 4 janvier 2012

31 janvier et 1er février 2012

6 et 7 mars 2012

Recyclage

27 et 28 décembre 2011

10 et 11 janvier 2012

24 et 25 janvier 2012

7 et 8 février 2012

21 et 22 février 2012

Compostage

17 et 18 janvier 2012

14 et 15 février 2012

NOTE : IL N'Y AURA AUCUNE COLLECTE LES 28 ET 29 FÉVRIER 2012.

Comme à chaque année, le calendrier de la collecte à trois voies sera joint à votre compte de taxes.

**CLUB DE L'ÂGE D'OR
STE-CATHERINE-DE-HATLEY**

Nous aimerions souhaiter à chacun de nos membres un très JOYEUX NOËL et que la PAIX, la JOIE, le BONHEUR soient avec chacun de vous tout au long de la NOUVELLE ANNÉE 2012.

Rappelons aussi qu'il y a des activités à la Salle Communautaire tous les mercredis, de 10h à 16h. BIENVENUE À TOUS!

Votre comité :

Gisèle Dion, présidente

Diane Martel, vice-présidente

Jeannine Dumas, trésorière

Denise Larocque, secrétaire

**PARTAGE
SAINTE-CATHERINE**



Réjean St-Onge, Jacques Beaupré, Donald Gingras, Huguette Beaupré, Nicole St-Onge et Jocelyn Gaudette

Le PARTAGE STE-CATHERINE est un organisme à but non lucratif qui vient en aide à des personnes dans le besoin au sein de notre municipalité. Les dons sont majoritairement recueillis avant la période des Fêtes. Les denrées non périssables sont amassées seulement en novembre et décembre. Cette année, la remise des paniers a eu lieu le 21 décembre et ce fut grandement apprécié par les personnes qui en ont bénéficié. Cette année, le Partage a aidé des familles et des individus totalisant plus de 30 personnes.

Les denrées recueillies sont partagées entre les différentes familles selon le nombre de personnes. Les dons en argent sont nécessaires pour offrir des bons d'achat afin que les familles puissent acheter des fruits, des légumes et de la viande. Environ 30% des dons en argent sont offerts par Caritas Estrie et quelques entreprises. Les autres dons sont faits par les membres de la communauté. Les dons en argent sont très importants pour notre activité de Noël et lors des sinistres et situations urgentes. Chaque don est d'une grande importance. Souvenez-vous que si votre geste a fait naître un sourire, c'est le plus beau des cadeaux.

Merci à tous les donateurs et à tous les bénévoles, c'est grâce à vous qu'il est possible d'aider des gens de chez nous.

Les membres du Comité du partage :

Huguette Beaupré (819) 843-4626

M. le curé M. Domingue (819)

868-0006

Jocelyn Gaudette (819) 769-3175

Nicole St-Onge (819) 843-6718

Calendrier 2012
Collecte à trois voies

A CONSERVER

JANVIER/JANUARY							FÉVRIER/FEBRUARY						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S	D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					29	30					

MARS/MARCH							AVRIL/APRIL						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S	D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
							1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31	29	30					

MAI/MAY							JUIN/JUNE						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S	D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30

Collecte des ordures
Collecte sélective
Collecte des compostables
Collecte des gros rebuts

Secteur 1 = mardi
 Agilon, Antruniums, Archambault, Armand Chainey, Asters, Ayer's Cliff, Bacon, Balanger, Benoît, Bord de l'Eau, Bouleaux, Brûlé, Cédres, Chénies, Colline Brown, Colline Bunker, Deuxième Avenue, Ducharme, Epinettes, Érables, Forand, Gagnés, Grand-rue, Hamel, Hooper, Iris, Ingalls, Littoral, Lilas, Lupins, Magog, Mélezes, Merisiers, Muguets, Myriques, Noyers, Pente douce, Pins, Première Avenue, Rivière, Robert, Roses, Route 141, Ruisseau, Sables, Sapins, Sources, Tremblay, Troisième Avenue, Vallières, Vallon.

Secteur 2 = mercredi
 Agamékin, Bachand, Bégin, Caroline, Corbeil, Cerisette, Chaloux, Colline Butternut, Colombes, Coudrière, Denonvert, Diana, Dominique, Fleury, Fontaine, Framboisière, Gingras, Grèves, Hironnelles, Indiens, Jacinthe, Jardin, Lac, Lavallée, Low, Margil, Martin, Merles, Mésanges, Montagne, Montée Massawippi, Murray, North-Hatley, Pénélatine, Pispino, Porcé, Piémont, Pinsons, Pointe de la, Pointe Abbott, Pointe Blueberry, Pommerie, Pont, Robert Brown, Rossignols, Sangster, Simard, Sommeles, Val-Joli, Veilleux, Waban-Aki.

CABANES DE PÊCHE

Nous demandons à toute personne qui installe une cabane de pêche sur le lac Magog de bien vouloir en avvertir la municipalité en nous laissant votre nom et numéro de téléphone en plus d'identifier votre cabane d'un numéro.

Vous pouvez communiquer avec nous soit par téléphone au 819-843-1935 ou par courriel à munstecatherinehatley@qc.aira.com. Ceci a pour but de pouvoir communiquer avec les propriétaires de cabanes s'il s'avérait y avoir un problème au cours de l'hiver

**Patrick Mahony,
IRON MAN**

Tout le monde de Ste-Catherine se souviendra du Défi des Collines qui s'est tenu à Ste-Catherine, en septembre dernier. L'organisateur de cet événement n'est pas qu'un simple spectateur, il est aussi un triathlète accompli. Patrick Mahony de Ste-Catherine-de-Hatley s'est lancé un défi: terminer un IRON MAN avant 40 ans !!!! En effet, Patrick a complété son premier IRON MAN à Cozumel, une île mexicaine, ce 27 novembre dernier. Il a fait un chrono de 11h 27 minutes le classant 99ième dans sa catégorie d'âge.

Un IRON MAN c'est 3 épreuves du triathlon version marathon: 3,8 km à la nage, suivi de 180 km en vélo et 42 km à la course à pied.... tout ça la même journée !!!

Bravo encore à Patrick.